



Laurent JEANNE,
Maire de Champigny-sur-Marne
Conseiller Régional d'Île-de-France

Janvier 2023

La Lettre du Maire

SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUX ABORDS DE L'ÉCOLE ALBERT THOMAS, UNE TOLÉRANCE ZÉRO À L'ÉGARD DES CONTREVENANTS

Chères Campinoises, chers Campinois,

Depuis deux ans maintenant, la municipalité de Champigny-sur-Marne a fortement renforcé sa présence aux abords des écoles afin d'améliorer la sécurité, et notamment la sécurité routière.

Ainsi, par rotation tout au long de l'année, les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) sont présents chaque jour sur nos établissements, aux heures d'entrée et de sortie des enfants. Cette présence se veut à la fois préventive

et pédagogique, tout en n'hésitant pas à procéder à des verbalisations si nécessaire.

Or, à l'occasion de plusieurs opérations de sécurisation menées aux abords de l'école Albert Thomas, nous avons constaté une recrudescence des infractions au code de la route sur le secteur : violation du sens interdit de la rue Karl Marx, non-respect du feu rouge de la rue Guy Moquet, vitesse excessive, manque de vigilance à cause de l'utilisation du téléphone portable, ...

Avec Grégory Goupil, adjoint au maire chargé de la Sécurité, nous avons immédiatement pris les mesures qui s'imposent avec plusieurs opérations conjointes menées par la Police Nationale et le service de Surveillance de la Voie Publique : contrôles routiers, verbalisations du non-respect de la signalétique, surveillance renforcée sur le stationnement, enlèvement des véhicules ventouses ...

Dans les prochains mois, ces mesures seront amenées à être renforcées grâce notamment à l'arrivée de la Police municipale à l'automne 2023.

Dans l'attente, les initiatives conjointes avec la Police nationale vont donc se multiplier aux abords de l'école Albert Thomas.

Par ailleurs, les aménagements et la signalétique sur le secteur pourront faire l'objet d'une modification afin d'en améliorer la pertinence. La ville souhaitant concerter les habitants, l'inscription de ces projets à l'ordre du jour du prochain Conseil de quartier des Quatre cités sera proposée comme ce fut le cas pour la mise en place d'un passage piéton sécurisé avenue De Gaulle et pour la création d'une place handicapée rue Karl Marx, en face de l'école (cf. photos).

Ainsi, la sécurité de l'école Albert Thomas est un sujet sur lequel la municipalité est pleinement mobilisée et appliquera une tolérance zéro à l'égard des contrevenants au code de la route.

La sécurité étant également l'affaire de tous, nous en appelons à la responsabilité des Campinois pour renforcer leur vigilance et leur prudence au volant aux abords de nos établissements scolaires.

Bien à vous . ●



Laurent JEANNE, Maire de Champigny-sur-Marne

14, rue Louis-Talamoni 94500 Champigny-sur-Marne – T. 01 45 16 40 00

Pour recevoir la version numérique ou contacter le maire, communiquez votre adresse mail, votre téléphone et adresse postale à : monsieur-le-maire@mairie-champigny94.fr



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

